

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 9 février 2023

**Rapporteur :
Madame Anna-Vari
CHAPALAIN**

N° 7

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2023 (accusé de réception du 14/02/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Signature de marchés publics après consultations

Il s'agit d'autoriser la signature de trois marchés publics.

Lors de sa séance du 19 janvier 2023, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- *Valorisation des bois issus des déchèteries de Quimper Bretagne Occidentale*

Le marché concerne la prestation de valorisation des bois issus des déchèteries du territoire de l'agglomération.

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum annuel, attribué à un opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement deux fois.

Le montant maximum annuel des prestations est défini comme suit :

Montant maximum annuel HT
400 000,00 €

Ce montant sera identique pour chaque période de reconduction.

L'attributaire est la société GRANDJOUAN SACO, sise 6 rue Nathalie Sarraute – TSA 70505 – 44205 NANTES Cedex 2, sur la base d'un devis estimatif d'un montant de 176 527 Euros HT annuel.

- Fourniture et livraison de barquettes pour préparations chaudes, préparations froides, films d'operculage, étiquettes et rubans

Ce marché a pour objet la fourniture et la livraison de barquettes pour préparations chaudes, préparations froides, films d'operculage, étiquettes et rubans pour le service commun de restauration de Quimper Bretagne Occidentale.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande, par lot, attribué à un seul opérateur économique, avec un montant maximum annuel, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les prestations sont réparties en quatre lots désignés comme suit :

Lot	Désignation
1	Barquettes pour préparations chaudes, préparations froides et films d'operculage
2	Étiquettes et rubans de transfert
3	Sachets de maintien vertical
4	Barquettes en cellulose pour cuisson

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement deux fois.

Les montants maximums annuels sont décomposés comme suit :

Lot	Montant maximum annuel HT
1	90 000 €
2	4 000 €
3	1 100 €
4	2 000 €
TOTAL	97 100 €

Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE annuel (HT)
1	RESCASET CONCEPT SAS – 2521 route du Tram – 38690 COLOMBE	67 677,83 €
2	ETIK OUEST – 9 route des Borgnières – 85300 SOULLANS	3 095,30 €
3	RESCASET CONCEPT SAS – 2521 route du Tram – 38690 COLOMBE	843,45 €
4	SOREPACK SAS – Z.A. Les Accrues 51800 SAINTE-MÉNÉHOULD	1 479,27 €

- Fourniture et livraison de produits de traitement pour station d'épuration des eaux usées

Le marché a pour objet la fourniture et la livraison de produits de traitement pour station d'épuration des eaux usées.

Les lieux de livraison sont les suivants :

- Station d'épuration de Briec/Edern (Lannénéver à Edern) ;
- Station d'épuration de Locronan (Goulit Ar Quer) ;
- Station d'épuration de Plogonnec (Bourg - Ty Labous) ;
- Station d'épuration de Quéménéven (pont Gwenn).

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum annuel, par lot, attribué à un opérateur économique, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les prestations sont réparties en trois lots :

Lot	Désignation
1	Produits coagulants
2	Chaux vive
3	Polymères de traitement des boues

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois.

Les montants maximums annuels sont décomposés comme suit :

Lot	Montant maximum annuel HT
1	20 000 €
2	15 000 €
3	40 000 €
TOTAL	75 000 €

Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Aucune offre n'a été déposée pour le lot 1 et seule une offre irrégulière a été déposée pour le lot 2, ces derniers sont déclarés infructueux.

L'attribution est ainsi la suivante :

Lot	Attributaire	Montant de l'offre au regard du DQE annuel (HT)
1	Lot infructueux	
2	Lot infructueux	
3	ADIPAP SAS – 16 rue Champ Lagarde 78000 VERSAILLES	21 600 €

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer ces marchés publics.